SYLAE

Guide de connexion

ASP
Agence de Services
et de Paiement

Accéder au portail

https://sylae.asp-public.fr

<u>Vous avez déjà utilisé Sylaé :</u> votre compte utilisateur existe .

=> un identifiant et un mot de passe sont nécessaires pour vous connecter :

- Vous disposez de l'identifiant et du mot de passe d'un compte Sylaé ➔ Cas 1
- Vous avez un compte Sylaé mais ne connaissez pas/plus l'identifiant ➔ Cas 2
- Vous avez un identifiant Sylaé mais ne connaissez pas/plus le mot de passe ➔ Cas 2 bis

Accéder au portail

https://sylae.asp-public.fr

Vous n'avez jamais utilisé Sylaé : vous devez créer un espace Sylaé

=> un code d'inscription est nécessaire :

- Vous avez reçu un code d'inscription Sylaé par mail/courrier
  - Vous avez déjà créé un compte ASP pour des aides hors Sylaé ➔ Cas 3
  - Vous n'avez jamais créé de compte pour un service ASP ➔ Cas 4
- Vous n'avez pas reçu de code d'inscription ➔ Cas 5

Cas 1 - Vous avez un compte Sylaé, vous disposez d'un identifiant et d'un mot de passe

Vous pouvez accéder à votre compte via l'espace « connexion à votre espace personnel » en utilisant l'identifiant et le mot de passe.

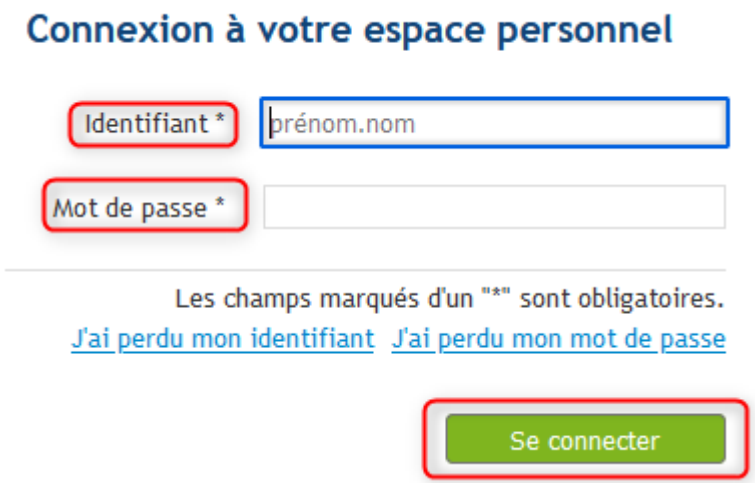

Après la saisie successive de 3 mots de passe erronés, votre compte sera verrouillé. Celui-ci sera automatiquement déverrouillé au bout de 45 minutes.

Cas 2 - Vous avez un compte Sylaé, mais avez égaré votre identifiant

Dans l'espace « Connexion à votre espace personnel »

=> Cliquez sur « J'ai perdu mon identifiant »

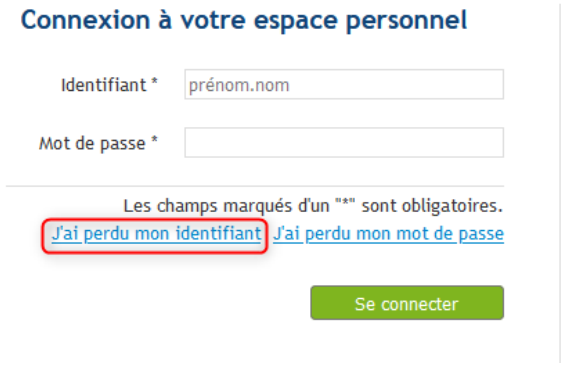

=> Vous serez invités à saisir l'adresse email associée au compte.

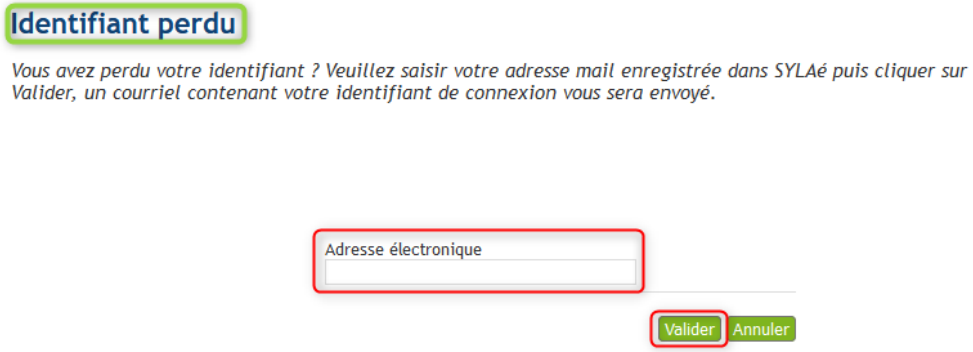

- Si l'adresse saisie est correcte, vous recevrez un mail rappelant votre identifiant
- Si vous ne connaissez plus ou n'avez plus accès à la boite mail, contactez l'assistance utilisateur.

Cas 2 - Vous avez un compte Sylaé, mais avez égaré votre mot de passe (1)

Dans l'espace « Connexion à votre espace personnel »

Cliquez sur « J'ai perdu mon mot de passe »

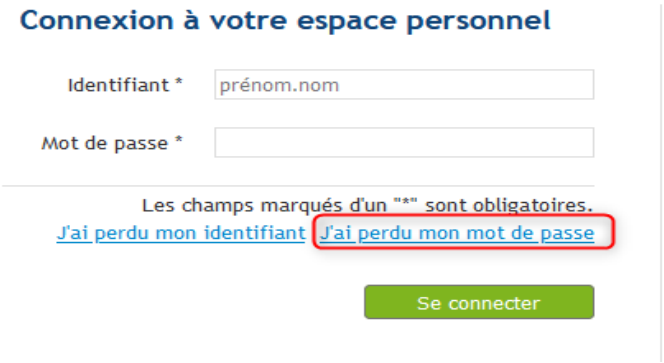

Indiquez l'identifiant de votre compte et validez

Cas 2 - Vous avez un compte Sylaé, mais avez égaré votre mot de passe (2)

- Puis répondez à la question secrète que vous avez définie lors de la création de votre espace personnel SYLAé et validez.

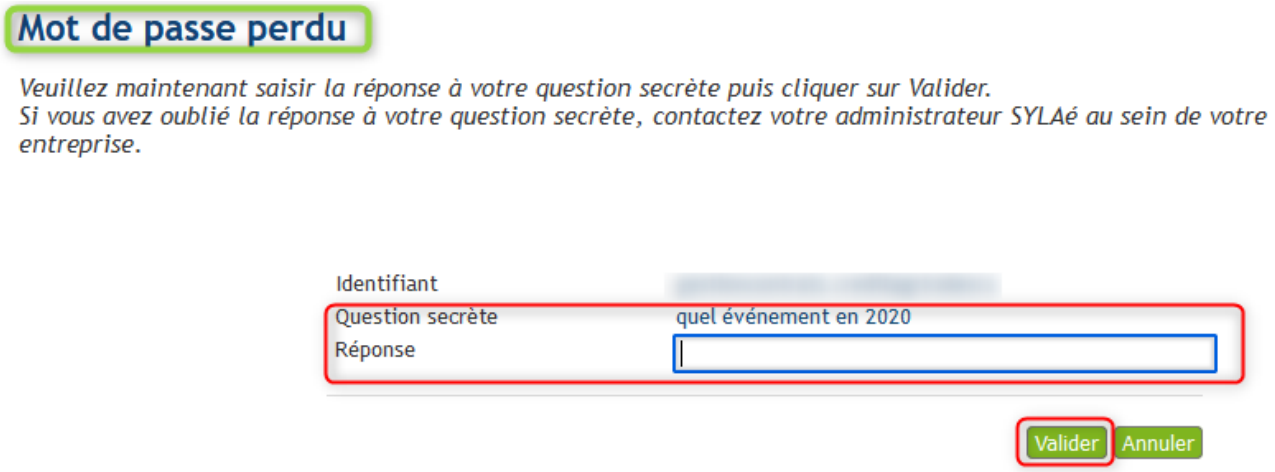

=> Un mot de passe provisoire vous sera lors transmis sur votre adresse email.

En cas de changement de mot de passe, la modification s'applique à tous les sites extranet gérés par l'ASP

- Ainsi, si vous avez modifié le mot de passe de votre compte « activité partielle » , il faudra utiliser ce même mot de passe pour accéder à Sylaé.
- Inversement, si vous modifiez votre mot de passe Sylaé, vos comptes Activité Partielle ou Elisa seront également modifiés.

Cas 3 - Vous avez un compte ASP autre que Sylaé, et avez reçu un code d'inscription Sylaé

Vous devez procéder à la création de votre espace SYLAé en cliquant sur « Créer mon espace personnel ».

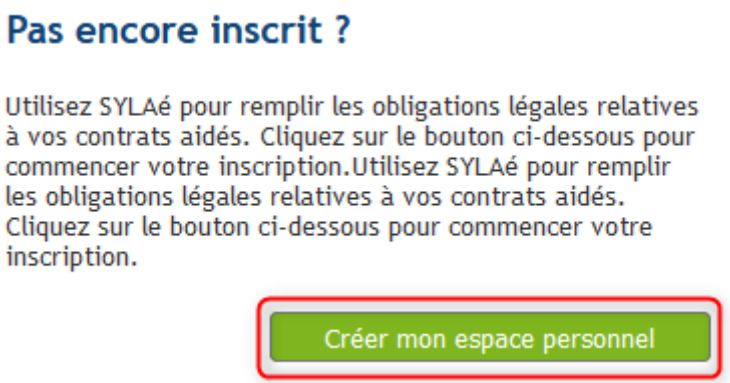

Saisissez votre SIRET sur 14 caractères puis le code d'inscription reçu (sans crochet),
Enfin cochez « je possède déjà un compte » et cliquez sur « Suivant »

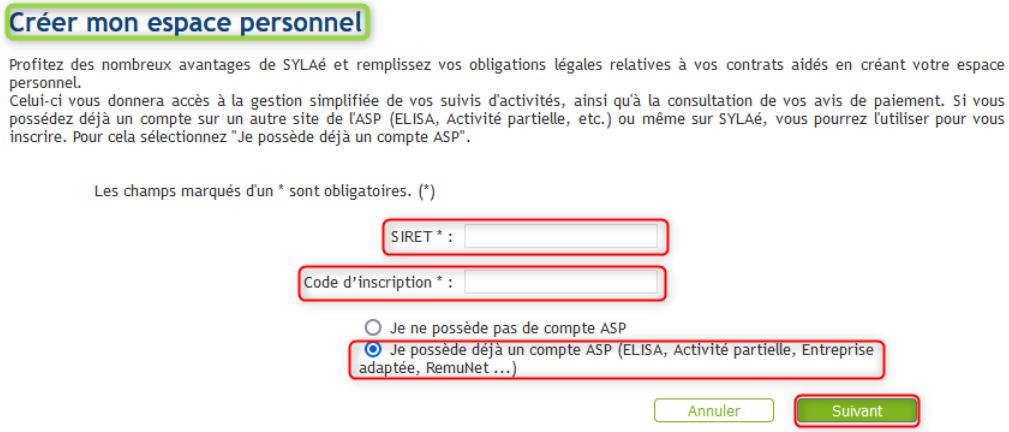

Vous pouvez alors saisir l'identifiant et le mot de passe correspondant à ceux donnant accès au(x) autre(s) portails Extranet de l'ASP (Activité partielle ou ELISA…)

Les codes d'accès aux portails Extranet de l'ASP sont uniques pour simplifier vos démarches avec l'ASP.

Cas 4 - Vous avez reçu un code d'inscription Sylaé et n'avez jamais créé de compte ASP (1)

Après avoir reçu votre code d'inscription à Sylaé (ou clé d'identification), vous devez procéder à la création de votre espace SYLAé.

Pour cela, vous devez « Créer votre espace personnel » depuis le portail Extranet SYLAé (https://sylae.asp-public.fr/sylae/)

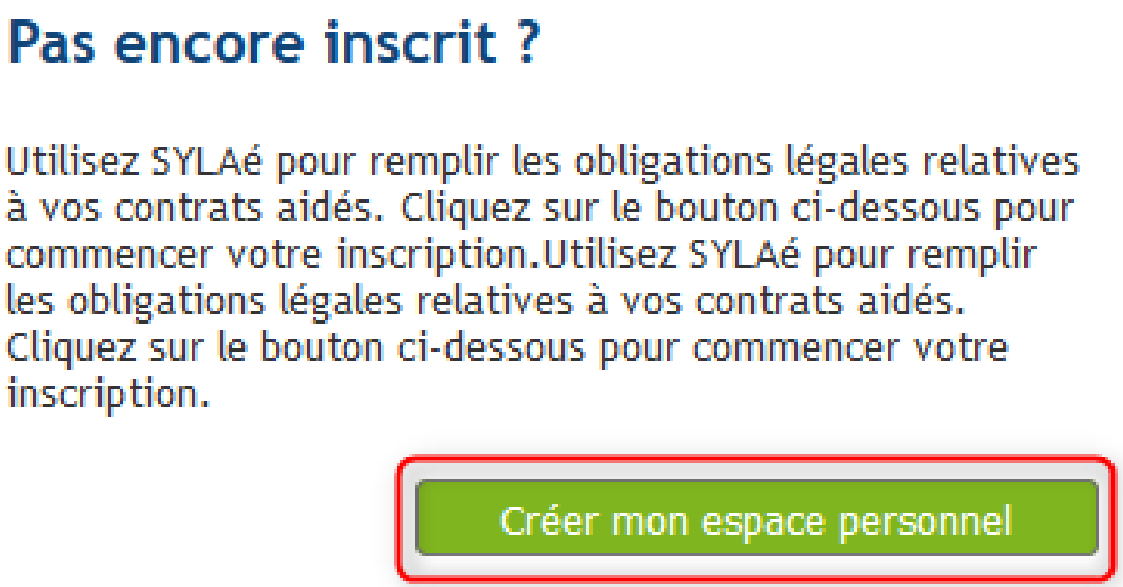

Cas 4 - Vous avez reçu un code d'inscription Sylaé et n'avez jamais créé de compte ASP (2)

Saisissez :

- votre SIRET sur 14 caractères
- Le code d'inscription reçu (sans crochet),

Puis cochez « je ne possède pas de compte » et cliquez sur « Suivant »

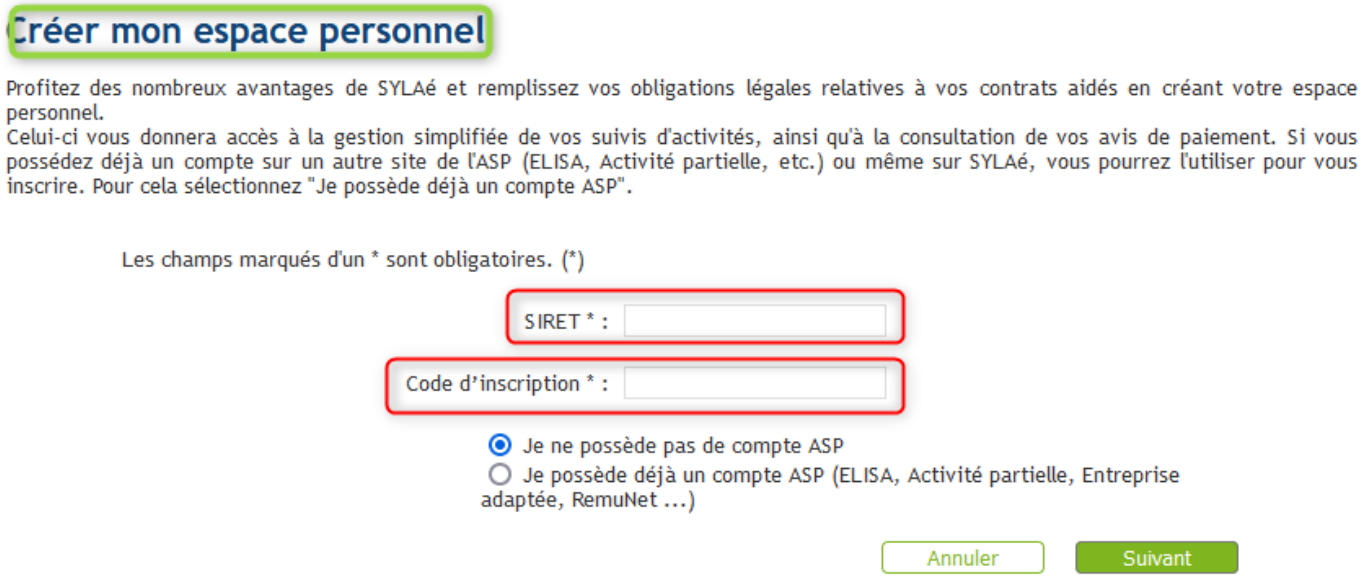

Cas 4 - Vous avez reçu un code d'inscription Sylaé et n'avez jamais créé de compte ASP (3)

Vous devez alors compléter votre nom, prénom et adresse électronique puis ensuite accepter les conditions générales d'utilisation de SYLAé.

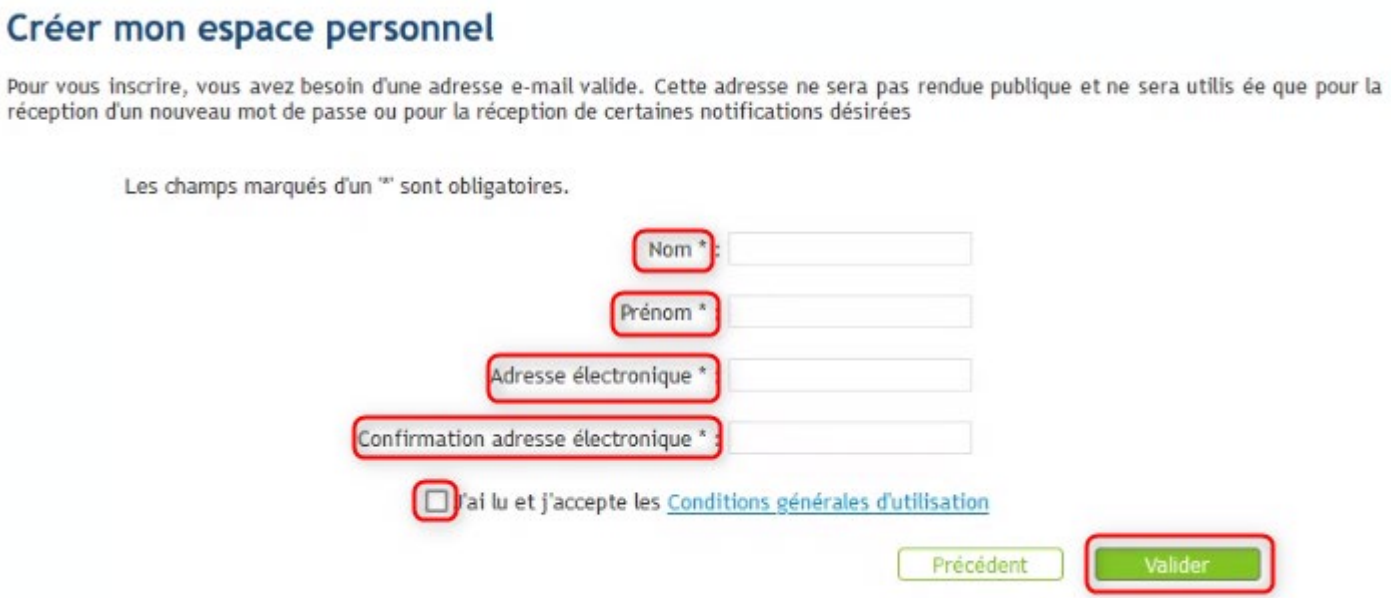

A l'issue de cette étape, vous recevrez 2 emails distincts => le premier contiendra votre identifiant et le second, votre mot de passe.

Vous devez alors finaliser votre inscription en réalisant une première connexion à SYLAé.

Cas 4 - Vous avez reçu un code d'inscription Sylaé et n'avez jamais créé de compte ASP (4)

Une fois renseignés l'identifiant et le mot de passe provisoire sur la page d'accueil de Sylaé, vous devez finaliser votre inscription en réalisant une première connexion à SYLAé, pour valider votre mot de passe et créer votre question secrète et sa réponse (nécessaires en cas de perte de mot de passe).

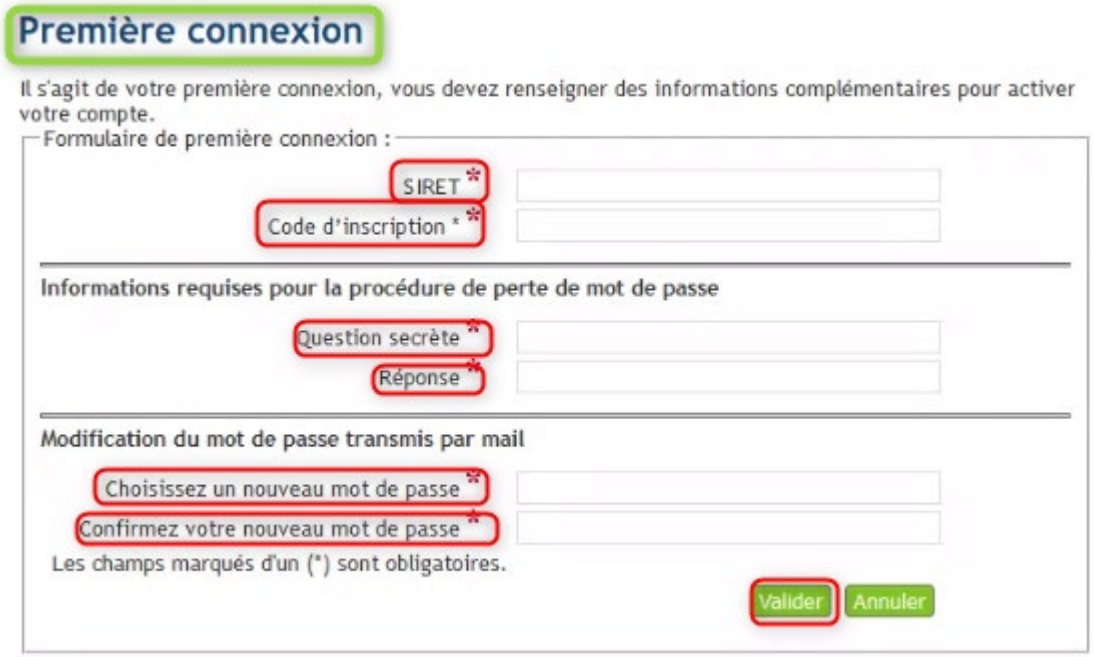

Cas 5 – Vous n'avez aucun élément pour vous connecter à Sylaé (1)

Un code d'inscription, permettant de créer votre espace Sylaé, est délivré à la validation d'un premier dossier d'aide suivi dans Sylaé.

Il vous est transmis par mail ou par courrier.

Si vous n'avez pas reçu l'email contenant le code d'inscription, vérifiez le dossier « SPAM » ou « courrier indésirable » de votre boite.
objet du mail : **SYLAé [IMPORTANT] - Votre code d'inscription / connexion à votre espace employeur**
expéditeur : noe-noreply@asp-public.fr

Si vous n'avez jamais reçu ce code, vous pouvez en demander le renvoi à partir du portail Sylaé, avec le n° SIRET de votre entreprise:

Cliquez sur « créer mon espace personnel » du paragraphe « Pas encore inscrit »

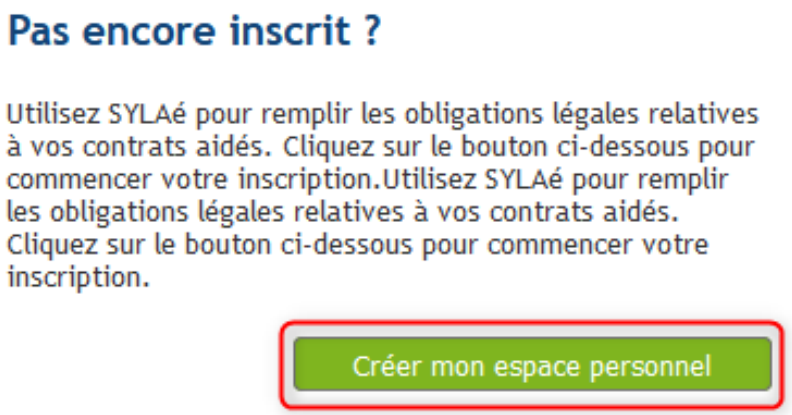

Cas 5 – Vous n'avez aucun élément pour vous connecter à Sylaé (2)

Cliquez sur « Demander mon code d'inscription »

Mon code d'inscription

Pour pouvoir vous inscrire, vous devez posséder le code d'inscription associé à votre SIRET. Celui-ci est composé de 10 caractères alphanumériques (ex : 2EHK575LH7). Ce code vous est fourni soit :

- par le prescripteur (Pôle Emploi, Mission locale) lors de la signature d'un nouveau contrat aidé.
- par courrier ou courriel de l'ASP à la validation d'une première demande d'aide (AUEA / AEJ).

Si vous ne disposez pas de ce code d'inscription, vous pouvez utiliser la fonction "Demander mon code d'inscription" ci-dessous.

Demander mon code d'inscription

Renseignez le n° SIRET de votre entreprise

Demander mon code d'inscription

Vous n'avez pas encore reçu votre code d'inscription ? Demandez-les en saisissant votre SIRET ci-dessous. Vous recevrez un courriel ou un courrier contenant vote code.

SIRET

Cas 5 – Vous n'avez aucun élément pour vous connecter à Sylaé (3)

- Recopiez le texte du Captcha et cliquez sur « Envoyer mon code d'inscription »

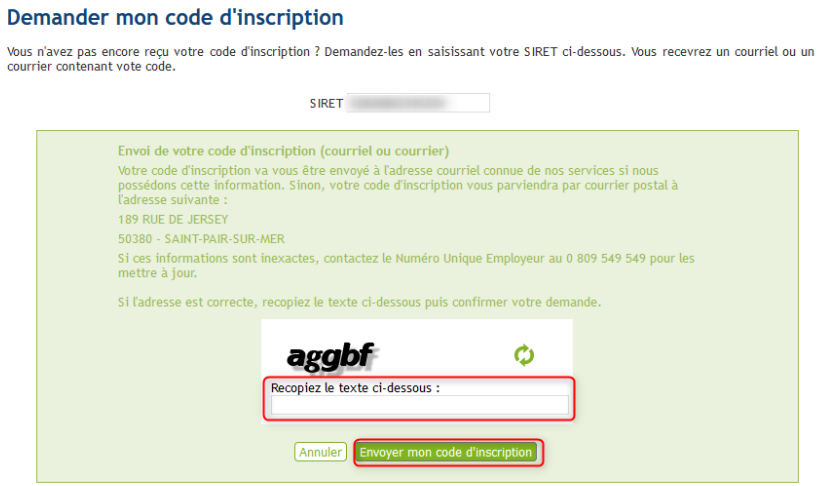

- Si une adresse e-mail est associée à votre SIRET dans nos services, vous recevrez le code d'inscription par courriel dans les minutes qui suivent.
- Dans le cas contraire, vous le recevrez par courrier postal sous une dizaine de jours.

La demande de code ne sera pas possible :

- Si aucun dossier d'aide n'a encore été validé ; contactez l'assistance si besoin pour plus d'informations
- Si un compte Sylaé existe déjà pour votre entreprise ; voir la procédure perte d'identifiant / mot de passe

Cas 5 – Vous n'avez aucun élément pour vous connecter à Sylaé (4)

- Si l'inscription a déjà été effectuée pour le SIRET renseigné, vous devez cliquer sur le lien « ce formulaire » dans le cas où vous auriez besoin de faire une nouvelle inscription

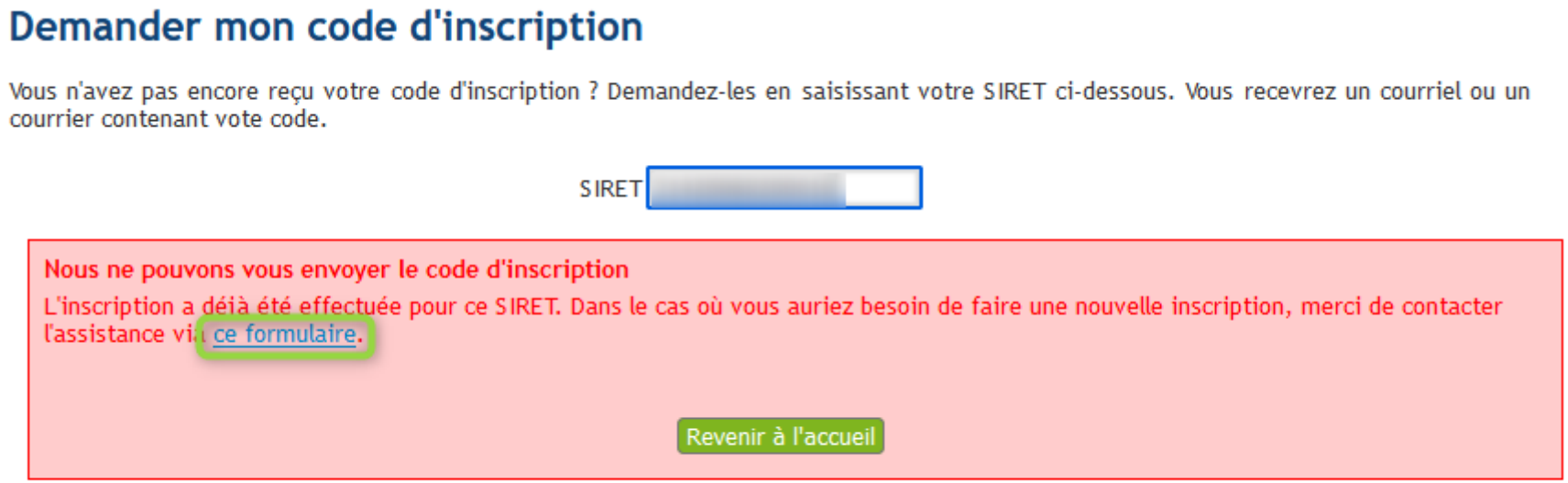

La demande de code ne sera pas possible :

- Si aucun dossier d'aide n'a encore été validé ; contactez l'assistance si besoin pour plus d'informations
- Si un compte Sylaé existe déjà pour votre entreprise ; voir la procédure perte d'identifiant / mot de passe

En cas de difficulté

Contactez l'assistance utilisateur:

- Par téléphone :

0 809 549 549	Service gratuit + prix appel	Métropole
0 809 540 541	Service gratuit + prix appel	Océan Indien
0 809 540 640	Service gratuit + prix appel	Antilles et Guyane

- En utilisant le formulaire de contact, Lien « contact » en bas de page sur le portail Sylaé

A propos - Mentions légales - Conditions générales d'utilisation - Contact - Accessibilité: non conforme

- Si vous n'avez pas reçu d'email dans un délai de 48h en cas de perte d'identifiant ou de mot de passe, nous vous conseillons de vérifier le dossier « SPAM » ou « courrier indésirable » ou tout autre système de filtrage des spams de votre messagerie avant de contacter l'Assistance

Gestion du compte employeur Sylaé

- Une fois votre espace SYLAé créé et une fois connecté, vous pouvez suivre vos demandes d'aide et réaliser vos différentes démarches (saisie et transmission de vos suivis d'activité, modification de vos coordonnées bancaires…)

- Vous pouvez modifier vos informations personnelles *(Mon compte en haut à droite de votre espace)*

A noter que les notifications issues de la « vie du dossier » (avis de paiement, accusé de réception de demande d'aide,…) sont transmises à l'adresse email donnée pour la création du compte employeur (celle qui a réceptionné le code d'inscription de l'entreprise à l'ASP). Pour demander la modification de cette adresse mail, vous devez vous adresser à votre Direction Régionale.

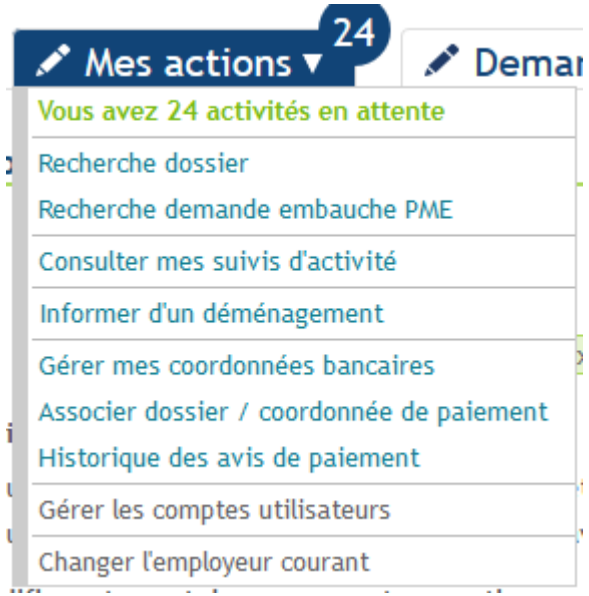

Vous pourrez également attribuer un accès à tout ou partie de votre espace Sylaé à vos collaborateurs via *« Mes actions > Gérer les comptes utilisateurs » :*

- en créant des comptes pour vos collaborateurs.
- en leur attribuant des droits pour consulter ou effectuer des démarches au nom de l'entreprise